

Mons, le 17 avril 2013

## **Lutte contre les inondations**

### **Inauguration de 2 zones d'immersion temporaire à Enghien**

L'inauguration des 2 zones d'immersion temporaire (ZIT) de la Marcq et du Lietensbecq aura lieu le samedi 20 avril 2013 à partir de 11h aux Ecuries du Parc d'Enghien. (Invitation ci-jointe)

Cet événement est organisé par la Direction de l'Aménagement Foncier Rural (SPW-DGO 3), la Province de Hainaut et la Ville d'Enghien. Un représentant du Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, Carlo Di Antonio, le Bourgmestre d'Enghien, Olivier Saint-Amand et Gérald Moortgat, Député Provincial, participeront à l'inauguration.

Par le passé, le village de Marcq a souvent été victime d'inondations. Afin de résoudre ce problème, 2 zones d'immersion temporaire ont été mises en place. A peine terminés, ces 2 aménagements anti-inondations novateurs ont déjà donné satisfaction lors des fortes pluies du 04 octobre dernier.

La zone d'immersion temporaire est une prairie aménagée pour être inondée provisoirement lors de forts épisodes pluvieux. A la différence du bassin d'orage en béton «traditionnel», la zone d'immersion temporaire est un ouvrage multifonctionnel. Celle-ci s'intègre pleinement dans le maillage écologique et peut être pâturée par le bétail.

#### **Quelques chiffres :**

>ZIT du Lietensbecq : volume de rétention de 30 000 m<sup>3</sup> et budget de 530 000 € (60% SPW, 40% Ville d'Enghien) ;

>ZIT de la Marcq : volume de rétention de 15 000 m<sup>3</sup> et budget de 460 000 € (60% SPW, 40% Province du Hainaut).

---